

Pas d'écologie sans les écologistes !

Conférence de presse – 17/02/2021



Ce mercredi 17 février les élu-es du groupe "Choisir l'Ecologie" avaient convié la presse pour une conférence sous forme de bilan d'étape, après 6 mois d'un mandat débuté au cœur de la crise du Covid, quelques jours avant la trêve estivale.

En ouverture de la conférence, Manu Reynaud, président du groupe, a rendu hommage à Maryse Ruban, décédée quelques jours auparavant. Cette élue écologiste, adjointe de Georges Frêche puis d'Hélène Mandroux (de 2001 à 2008) restera dans les mémoires, tout comme **Nicole Stamm, autre adjointe écologiste à qui Montpellier doit sa toute première ligne de tramway en 2001.**

« Ceux qui ne voulaient que rien ne change ont déjà eu leur mandat. C'était le précédent »

Autant par le passé, les écologistes ont pu marquer l'histoire de Montpellier, autant leur absence depuis 2008 s'est faite cruellement sentir : **notre ville n'a pas été préparée au choc du dérèglement climatique.**

Depuis juin 2020, les nouveaux élu-es écologistes de la majorité sont les partenaires exigeants d'une transformation profonde, réellement perceptible, s'inscrivant dans la lignée de leurs prédécesseurs mais faisant face aux urgences écologiques toujours plus grandes. Leur volonté : « vivre mieux » dans une ville plus résiliente. C'est avec cette boussole qu'ils conduisent leurs différentes délégations.

La nouvelle majorité née des urnes a besoin des écologistes, de leur conviction, de leur « logiciel » : raisonner en écologiste consiste souvent à inverser la façon d'appréhender l'économie d'un projet : préserver avant de construire, recycler au lieu de détruire, économiser plutôt que produire.

Des plus structurantes aux plus discrètes, une palette de délégations qui impactent les politiques publiques et le quotidien des Montpellierain-es

Que ce soit à la ville ou à la métropole, plusieurs élu-es du groupe ont la responsabilité de projets structurants : l'urbanisme maîtrisé (**Coralie Mantion**) avec pour objectif de rénover les QPV, désimperméabiliser les ZAC tout en introduisant de la mixité fonctionnelle et de la mixité sociale, contenir Montpellier afin qu'elle reste une ville à taille humaine, préserver les terres agricoles et naturelles ; les mobilités actives et le nouveau plan de circulation (SDMA, pistes cyclables, ville 30) portées par **Manu Reynaud** ; le projet de ville nature porté par **Stéphane Jouault** avec la végétalisation des espaces publics, la préservation du patrimoine arboré existant, la création de forêts urbaines et l'ouverture de nouveaux parcs.

Au quotidien, grâce à **Marie Massart**, en charge de la politique alimentaire, 15.000 enfants pourront bénéficier d'une alimentation dont la qualité ne va cesser de progresser avec notamment l'introduction de viande bio (une première à Montpellier) et l'instauration d'une option végétarienne quotidienne allant au-delà des exigences de la loi Egalim. La trajectoire « Zéro Déchet » de **François Vasquez** à la métropole doit permettre de réduire drastiquement les volumes à traiter. Outre l'impact à forte valeur écologique sur l'environnement, celui sur les finances de la collectivité induira un allègement de plusieurs millions d'euros sur les charges de fonctionnement.

Certains champs d'action des écologistes relèvent du travail de l'ombre, comme celui de **Catherine Ribot** en charge de la commande publique éco-responsable à la ville et à la métropole : un levier puissant qui oblige la collectivité à de nouveaux choix de gestion, d'achats, d'investissements spécifiques intégrant des clauses de protection de l'environnement.

*« Les écologistes ont une politique rhizomique : ils prennent plus d'espace que leur valeur arithmétique »
François Vasquez*

Les écologistes interviennent également dans de multiples projets qui ne relèvent pas directement de leur délégation : ainsi, **Stéphane Jouault** a souhaité intégrer le comité de pilotage de la Ligne 5 de tram afin d'infléchir le projet initial jugé trop minéral vers une végétalisation du tracé et des stations ; **Marie Massart** convaincue de l'utilité économique et sociale des marchés de producteurs, a ardemment œuvré à la pérennisation d'un point de vente né pendant le COVID,

devenu officiellement depuis ce mois de février, le marché des Aubes.

Et bien que les contacts soient restreints en cette période de crise sanitaire, la présence des écologistes au sein de l'équipe municipale, en écho à certaines aspirations et par effet d'entraînement, conduit nombre de citoyen-nes et d'association à s'impliquer aux côtés des élu-es, à oser faire émerger leurs projets.

Questionnés par les journalistes sur les projets routiers, les élu-es ont réaffirmé leur invariable position : tunnels, routes et autres infrastructures dédiées à la voiture appartiennent définitivement au passé ! Les élu-es sont et resteront vigilant-es à ce qu'aucun financement de la collectivité ne bénéficie ni au LIEN, ni au COM, projets inutiles, générateurs de GES, destructeurs de terres agricoles et naturelles, soulignant par ailleurs que leur maîtrise d'ouvrage relève du département ou de l'Etat.

*« Nous ne désespérons pas d'amener le reste de la majorité à revoir sa position eu-égard à ces projets inutiles qui auraient pour seul effet d'augmenter le trafic routier. »
Coralie Manton*

En conclusion, les élu-es ont annoncé le lancement de leur **nouveau site internet** : voué à évoluer au rythme du mandat, il permettra de **rendre compte des projets des élu-es**, de leur actualité, de leurs interventions en Conseil. Et au-delà de sa vocation informative, il permettra également un échange avec les Montpelliérain-es, à plus forte raison en cette période de crise sanitaire où il est difficile d'aller à leur rencontre.

www.choisir-lecologie.fr



De gauche à droite : Catherine Ribot, Bruno Paternot, Celia Serrano, Marie Massart, Coralie Manton, François Vasquez, Radia Tikouk, Manu Reynaud, Stéphane Jouault et Mustapha Laoukiri – Club de la Presse – 17/02/21